

MÉNAGES PRIVÉS AYANT CONSACRÉ 30 % OU PLUS DE LEUR REVENU AUX COÛTS D'HABITATION

Définitions

Cet indicateur est calculé en divisant le nombre de ménages privés qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour couvrir les coûts d'habitation par l'ensemble des ménages privés. Les ménages peuvent être répartis selon le mode d'occupation (propriétaire ou locataire). On suppose qu'un ménage privé qui consacre 30 % ou plus de son revenu annuel aux frais de logement doit obligatoirement réduire ses autres dépenses essentielles comme la nourriture, le transport, les vêtements et l'éducation.

La **part du revenu du ménage consacrée aux coûts d'habitation** est obtenue en divisant les coûts d'habitation par le revenu annuel total du ménage durant l'année complète précédant l'année du recensement. Cet indicateur est également désigné par l'expression « taux d'effort pour assumer les frais liés au logement ».

Les **coûts d'habitation** correspondent, pour les propriétaires, au remboursement du prêt hypothécaire (capital et intérêts), aux impôts fonciers, aux services publics (eau et électricité), au chauffage et aux charges de copropriété, le cas échéant. Pour les locataires, les coûts d'habitation sont le loyer et les services publics lorsqu'ils ne sont pas compris dans le loyer. Les coûts d'habitation peuvent aussi être appelés « coûts du logement ». Les coûts d'habitation des propriétaires sont désignés par l'expression « principales dépenses de propriété » et ceux des locataires correspondent au « loyer brut ».

Un **logement** correspond à l'ensemble des pièces d'habitation qu'une personne ou un groupe de personnes habite ou pourrait habiter. Une personne ou un groupe de personnes qui occupe un même logement et qui n'a pas de domicile habituel ailleurs au Canada constitue un **ménage privé**. Il peut être composé d'une ou de plusieurs familles, avec ou sans autres personnes hors famille, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule.

Le **revenu annuel du ménage** englobe le revenu total en espèces reçu par toutes les personnes âgées de 15 ans et plus dans le ménage durant l'année précédant le recensement. Il s'agit, pour l'essentiel, des salaires, des revenus agricoles nets, des revenus nets d'une entreprise ou de l'exercice d'une profession, de dividendes ou d'intérêts de placements (obligations, dépôts à terme, certificats d'épargne, etc.) et de prestations gouvernementales (pensions de vieillesse, assurance-emploi, assurance-salaire, etc.).

Méthode de calcul

Ménages privés ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation

X 100

Ensemble des ménages privés

Source de données

Au numérateur et au dénominateur : Les recensements canadiens de la population réalisés par Statistique Canada tous les cinq ans

Considérations méthodologiques

Le premier recensement national canadien a été réalisé en 1871 et l'exercice a été repris aux dix ans jusqu'en 1971. Avant cette date, un « mini-recensement » a été réalisé à quelques reprises au milieu des périodes décennales (ex. : 1906, 1956, 1966). Depuis 1971, les recensements canadiens sont systématiquement effectués aux cinq ans.

Deux questionnaires sont distribués à la population au moment du recensement canadien. Un premier questionnaire, regroupant essentiellement des questions relatives à la démographie, est adressé à l'ensemble de la population. Le second questionnaire, consacré aux thèmes socioéconomiques, est distribué à un échantillon de 20 % de la population canadienne.

Il est possible que, d'un recensement à l'autre, Statistique Canada ait modifié la définition de certaines variables. C'est pourquoi certains indicateurs présentés dans le SYLIA n'ont pas de séries chronologiques. Il est conseillé aux utilisateurs des données du recensement canadien de consulter les cahiers méthodologiques produits par Statistique Canada avant de procéder à des comparaisons intercentrales.

Pour des raisons de confidentialité, les données des recensements canadiens sont arrondies aléatoirement à des chiffres se terminant par 0 ou par 5. Le résultat de cet arrondissement peut différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur.

Références bibliographiques

GAUDREAU, Allan. *L'habitation et le logement social dans Lanaudière. Portrait et développement*, Joliette, Table des partenaires du développement social de Lanaudière, 2003, 63 p.

LEMIRE, Louise, et Christine GARAND. *Viellir et rester dans la MRC de Montcalm : un aperçu de la situation*, Colloque *Viellissement de la population et logement des aînés dans la MRC de Montcalm* tenu le 1er octobre 2008, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 18 p.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Les besoins impérieux de logement au Canada*, SCHL, Centre de relations publiques, 1991, 21 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2001*, no 92-378-XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, Division des opérations du recensement, 2003, 433 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, no 92-566-XWF au catalogue, 2007. (site Internet consulté le 18 novembre 2008 : www.statcan.ca)

STATISTIQUE CANADA. *Logements, ménages et coûts d'habitation. Rapport technique du recensement de 2001*, no 92-382-XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, Division des opérations du recensement, 2003, 29 p.

Saviez-vous que...

Des recherches ont démontré que le logement constitue un déterminant important de l'état de santé et de bien-être de la population (Lemire et Garand, 2008).

Une pénurie de logements locatifs contribue à l'augmentation des loyers et, par conséquent, à une croissance de la proportion de ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation.

La proportion de ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation tend à diminuer avec l'augmentation de l'âge des conjoints. Cette proportion est toutefois plus élevée chez les femmes soutiens du ménage que chez les hommes et il en est de même pour les ménages composés d'une personne vivant seule ou d'une famille monoparentale comparativement aux familles formées d'un couple avec ou sans enfant(s) (Gaudreault, 2003).

Le pourcentage de ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation augmente à mesure que leur revenu diminue.

TABLEAUX ET FIGURES

Répartition des ménages privés ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 1996, 2001 et 2006

Proportion des ménages privés ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation selon le mode d'occupation, Lanaudière et le Québec, 2001 et 2006

Proportion des ménages privés ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation selon le mode d'occupation, MRC, RLS et Lanaudière, 2006

Répartition des ménages privés ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation, MRC, RLS, Lanaudière et le Québec, 1996, 2001 et 2006 (Net %)

Sources : STATISTIQUE CANADA, Recensements canadiens de 1996, 2001 et 2006, données-échantillon (20 %), fichiers R14TSB18.ivt, R14TSB19.ivt, 95F0495XCB01001 et 94-581-XCB2006001.

Total

	Total des ménages privés			Ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation					
	1996	2001	2006	1996		2001		2006	
	N	N	N	N	%	N	%	N	%
D'Au-tray	15 130	14 550	16 295	3 680	24,3	2 965	20,4	3 240	19,9
Joliette	20 630	21 980	25 085	5 395	26,2	5 015	22,8	5 715	22,8
Matawinie	14 950	18 095	20 895	3 665	24,5	3 850	21,3	4 235	20,3
Montcalm	13 775	14 635	16 360	3 950	28,7	3 495	23,9	3 725	22,8
RLS de Lanaudière-Nord	64 485	69 260	78 635	16 690	25,9	15 325	22,1	16 915	21,5
L'Assomption	35 765	37 990	42 360	7 780	21,8	6 335	16,7	7 220	17,0
Les Moulins	34 565	38 235	46 830	8 315	24,1	7 240	18,9	8 155	17,4
RLS de Lanaudière-Sud	70 330	76 225	89 190	16 095	22,9	13 575	17,8	15 375	17,2
Lanaudière	134 915	145 485	167 825	32 785	24,3	28 900	19,9	32 290	19,2
Le Québec	2 786 270	2 944 465	3 167 795	779 185	28,0	684 975	23,3	712 160	22,5

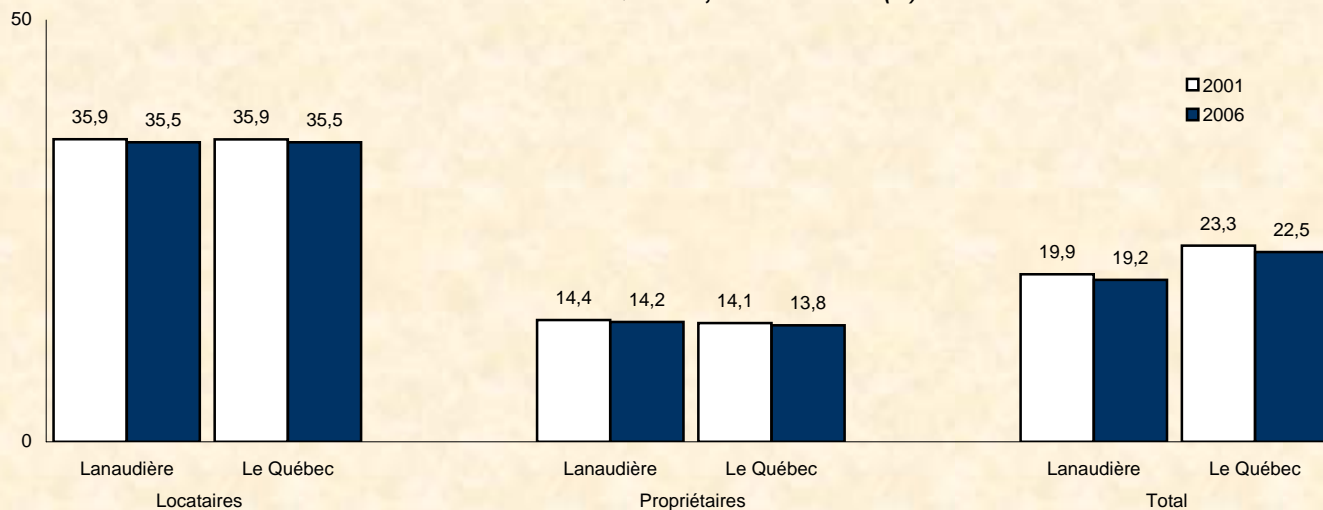
Locataires

	Ménages privés locataires			Ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation					
	1996	2001	2006	1996		2001		2006	
	N	N	N	N	%	N	%	N	%
D'Au-tray	3 870	3 810	3 840	1 710	44,2	1 375	36,1	1 370	35,7
Joliette	8 510	8 735	10 270	3 675	43,2	3 285	37,6	3 965	38,6
Matawinie	3 195	3 605	3 560	1 600	50,1	1 625	45,1	1 420	39,9
Montcalm	3 055	3 255	3 255	1 550	50,7	1 310	40,2	1 280	39,3
RLS de Lanaudière-Nord	18 630	19 405	20 925	8 535	45,8	7 595	39,1	8 035	38,4
L'Assomption	8 790	9 370	10 210	3 490	39,7	2 985	31,9	3 405	33,3
Les Moulins	7 180	8 045	8 605	3 170	44,2	2 630	32,7	2 665	31,0
RLS de Lanaudière-Sud	15 970	17 415	18 815	6 660	41,7	5 615	32,2	6 070	32,3
Lanaudière	34 700	36 820	39 740	15 195	43,8	13 210	35,9	14 105	35,5
Le Québec	1 218 145	1 241 725	1 265 015	518 705	42,6	445 215	35,9	448 840	35,5

Propriétaires

	Ménages privés propriétaires			Ayant consacré 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation					
	1996	2001	2006	1996		2001		2006	
	N	N	N	N	%	N	%	N	%
D'Au-tray	11 260	10 740	12 455	1 970	17,5	1 590	14,8	1 870	15,0
Joliette	12 120	13 245	14 815	1 720	14,2	1 730	13,1	1 750	11,8
Matawinie	11 755	14 490	17 335	2 065	17,6	2 225	15,4	2 815	16,2
Montcalm	10 720	11 380	13 105	2 400	22,4	2 185	19,2	2 445	18,7
RLS de Lanaudière-Nord	45 855	49 855	57 710	8 155	17,8	7 730	15,5	8 880	15,4
L'Assomption	26 975	28 620	32 150	4 290	15,9	3 350	11,7	3 815	11,9
Les Moulins	27 385	30 190	38 225	5 145	18,8	4 610	15,3	5 490	14,4
RLS de Lanaudière-Sud	54 360	58 810	70 375	9 435	17,4	7 960	13,5	9 305	13,2
Lanaudière	100 215	108 665	128 085	17 590	17,6	15 690	14,4	18 185	14,2
Le Québec	1 568 125	1 702 740	1 902 780	260 480	16,6	239 760	14,1	263 320	13,8

**Proportion des ménages privés ayant consacré 30 % ou plus
de leur revenu aux coûts d'habitation selon le mode d'occupation,
Lanaudière et le Québec, 2001 et 2006 (%)**



**Proportion des ménages privés ayant consacré 30 % ou plus
de leur revenu aux coûts d'habitation selon le mode d'occupation,
MRC, RLS et Lanaudière, 2006 (%)**

